



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada (SCC)

GEN-ATL-bidsubmission-soumission@csc-scc.gc.ca

Attention :
Sylvie Gallant
21210-23-4242377

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of the
Solicitation remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication
contraire, les modalités de l'invitation demeurent les
mêmes.

Comments — Commentaires :

**THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT – CE DOCUMENT COMPORTE DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.**

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)

Title — Sujet: Psychological Risk Assessment Services Services d'évaluation des risques psychologiques	
Solicitation No. — No. de l'invitation 21210-23-4242377	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 003	Date: February 27, 2023 – le 27 février 2023
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG PW-23-01024314	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 2 :00 PM AST – 14H HNA on / le : March 2, 2023 – le 2 février 2023	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: Destination: Other-Autre:	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: Sylvie Gallant, Regional Contracting Officer/ Agente régionale des contrats Sylvie.Gallant@csc-scc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 506-378-8724	Fax No. – No de télécopieur:
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction: Springhill Institution - 330 McGee St, Springhill NS, B0M 1X0 Établissement de Springhill - 330 rue McGee, Springhill N-É, B0M 1X0	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



Solicitation Amendment 003 is issued to

1. Respond to questions 5 through 6 received the during the solicitation period;

1. Questions and Answers 5 through 6:

Question 5: *Does the Clinical Psychologist need to hold a Doctorate Degree in Psychology or can they hold a Masters Degree as long as they have the appropriate experience and they are a Licensed Psychologist?*

Answer 5: *In Nova Scotia, the minimum education level for psychologists is a Master's. If the individual is licensed with the Nova Scotia Board of Examiners for Psychology, yes they would be eligible to bid on this contract.*

Question 6: *Are you seeking providers who are only available virtually?*

Answer 6: *As per Annex A – Statement of Work, under section “5.4 Location of Work” it states:*

The Contractor must provide Telepsychology sessions (psychology services by videoconference) to offenders if qualified and experienced, as requested and approved by the Project Authority. The Contractor must contact the Project Authority to obtain written approval prior to any work being done via videoconference. The Project Authority will grant approval, at their sole discretion, on a site-by-site basis. The Contractor must also provide a summary of any work being done via videoconference to the Project Authority.

Videoconferencing may be used up to 100% for this contract.

The contractual Project Authority confirmed that assessments can be done either at the site or visually, and would need to be discussed once contract is awarded.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



La modification 003 à l'invitation est émise pour:

1. Répondre aux questions 5 à 6 reçues au cours de la période d'invitation :

1. Questions et réponses 5 à 6:

Question 5 : *Le psychologue clinicien doit-il détenir un doctorat en psychologie ou peut-il détenir une maîtrise tant qu'il possède l'expérience appropriée et qu'il est psychologue agréé?*

Réponse 5 : *En Nouvelle-Écosse, le niveau de scolarité minimum des psychologues est une maîtrise. Si la personne est autorisée par le Conseil des examinateurs en psychologie de la Nouvelle-Écosse, oui, elle serait admissible à soumissionner pour ce contrat.*

Question 6 : *Est-ce que vous recherchez des fournisseurs qui ne sont disponibles que virtuellement ?*

Réponse 6 : *Conformément à l'annexe A - Énoncé des travaux, sous la section "5.4 Lieu de travail", il est indiqué:*

L'entrepreneur doit fournir des sessions de télépsychologie (services de psychologie par vidéoconférence) aux délinquants s'il possède les qualifications et l'expérience nécessaires, à la demande et avec l'autorisation du chargé de projet. L'entrepreneur doit communiquer avec le chargé de projet pour obtenir son approbation écrite avant de faire du travail par vidéoconférence. Le chargé de projet donnera son approbation à sa seule discrétion et selon l'endroit. L'entrepreneur doit aussi fournir au chargé de projet un résumé de tous les travaux faits par vidéoconférence.

La vidéoconférence peut être utilisée pour 100 % du contrat

Le chargé de projet contractuel a confirmé que les évaluations peuvent être effectuées sur le site ou visuellement et qu'elles devront être discutées une fois le contrat attribué.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.